
DESTINATAIRES :	À tous les médecins, gestionnaires en soins infirmiers, membres du personnel infirmier et inhalothérapeutes des urgences hospitalières et des soins intensifs
EXPÉDITRICES :	Christelle Robert, conseillère cadre spécialisée, DSIEU Sophie Goneau, chef adjointe aux services pharmaceutiques Geneviève Huot, conseillère en soins infirmiers, DSIEU
DATE :	2024-10-30
OBJETS :	Nouvelle ordonnance individuelle pré-imprimée (OIPI) <i>OIPI-959 Naloxone pour renverser la dépression respiratoire secondaire aux opioïdes.</i> Révision de la liste de matériel pour chariot à code bleu.

Dans un souci d'appliquer les meilleures pratiques lors de détresse respiratoire secondaire aux opioïdes une nouvelle OIPI a été créée et adoptée au CMDP.

Elle encadre la perfusion de naloxone IV lorsque cette dernière est requise et inclut les soins et les surveillances associées.

Cette OIPI est en vigueur, elle se situe dans la page [Intranet Soins critiques](#), dans la section *Respiratoire et Thoracique* :

- [OIPI-959 Naloxone pour renverser la dépression respiratoire secondaire aux opioïdes.](#)

Liste de matériel code bleu RÉVISÉE :

Dans un souci d'harmonisation continue, la liste de réanimation adulte spécifique au char à code bleu dédié au personnel de soins critiques a été révisée.

- [ADM-DSIEU-6067 Liste de matériel pour le char de réanimation adulte – code bleu](#)

La substitution des listes et réfection des chars à code se feront par l'équipe conseil à partir du 30 octobre prochain. Pour toute question, vous pouvez vous adresser aux infirmières cliniciennes soutien clinique de vos milieux ou à la conseillère en soins infirmiers de votre secteur.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

CR SG GH